

## FORMATION CERTIFIANTE: MAITRE D'APPRENTISSAGE & TUTEUR



Présentiel  
à Toulouse



24 heures, dont:  
21h de formation  
1h de tutorat  
2h d'examen



du 07/11/19  
au 06/12/2019



Certification relative aux  
compétences de maître  
d'apprentissage / tuteur



360€  
(15€/h)

### Objectifs de la formation

- Acquérir les méthodes et outils pour partager son savoir-faire,
- Sécuriser et accompagner le développement des compétences professionnelles de l'alternant en lien avec les situations de travail,
- Développer l'autonomie de l'alternant.

### Public, prérequis

La formation s'adresse aux tuteurs de contrats en alternance (contrat de professionnalisation, pro A) et maîtres d'apprentissage. Le tuteur doit nécessairement être engagé dans un processus de tutorat (en cours ou démarré prochainement).

La maîtrise de la communication écrite en français est requise.

### Programme de la formation

- ❖ Rôle du maître d'apprentissage / tuteur et contexte d'exercice de la fonction,
- ❖ Accueil et intégration de l'alternant,
- ❖ Développement des apprentissages et de l'autonomie professionnelle de l'alternant,
- ❖ Transmission des savoir-faire / savoir être et évaluation des apprentissages,
- ❖ Préparation du dossier de présentation du candidat en vue de la certification.

Information & Inscription : Marion LE ROY - 05 62 72 93 91 / [m.leroy@crept-formation.com](mailto:m.leroy@crept-formation.com)

CREPT FORMATION - 130 rue Henri Desbals 31100 Toulouse

N° Déclaration d'activité: 7331006031 / N° SIRET: 77694516400064

## Méthodes pédagogiques

---

La formation est organisée sous format INTER Entreprises (12 participants max.).

La formation proposée se déroule en présentiel et alterne des apports méthodologiques, des temps de construction d'outils, des jeux de rôles et des mises en situation.

Le participant bénéficie d'un tutorat individuel à l'issue de la formation pour se préparer à l'examen.

## Supports remis au participant

---

Au cours de la formation, le participant est amené à créer ses propres outils. Les fiches explicatives, supports de cours et résumés sont remis au stagiaire au cours de la formation. Chaque participant dispose d'un accès aux ressources pédagogiques en ligne pour revenir sur les apprentissages.

Le dossier de certification et le guide d'accompagnement sont remis aux participants au démarrage de la formation.

## Salles, équipements

---

La salle de formation est équipée d'un vidéoprojecteur.

Un espace « pause » est mis à disposition des stagiaires avec boissons chaudes et encas.

## Moyens d'encadrement

---

La formation est animée par Hélène GIORDANO, consultante Emploi / Formation à CREPT FORMATION, disposant de 15 ans d'expérience dans le secteur de la formation professionnelle dont 8 ans dans la formation de tuteur.

## Evaluation des acquis

---

L'évaluation des acquis du participant est réalisée tout au long de la formation au moyen de mises en situation, d'exercices d'application, de QCM...

## Certification

---

A l'issue de la formation, le participant passe l'examen de « **certification relative aux compétences de maître d'apprentissage et de tuteur** ». Le participant est préparé à l'examen tout le long de la formation (présentation du dossier, entraînement à l'oral...).

## Prise en compte de la satisfaction

---

Le niveau de satisfaction du stagiaire est mesuré en fin de formation à partir d'un questionnaire abordant tous les aspects organisationnels et pédagogiques de la formation suivie.



Bureau Veritas Certification / 92044 Paris-la-Défense Cedex  
Disponible sur demande

